



Problèmes d'eau

2005 aura connue de nombreuses coupures d'eau, dues très majoritairement aux travaux d'assainissement. Malgré la détection des colonnes, peu ont été épargnées et disons tout de même que les tuyaux PVC des branchements sont difficilement détectables. Ajouter à cela deux fuites aux Reybaz ; une au poteau incendie de Floret, et une sur canalisation PVC aux Bossons, fuite que nous avons beaucoup cherchée. Une seule consolation, notre ressource a été limite, très limite, mais a tenu.

Le renforcement de notre ressource a connu une année quasi inutile : appel d'offres pour le bureau d'études, démarches administratives diverses, il fallait le faire, mais rien de concret sur le terrain. A ce jour, un nouveau forage de reconnaissance devrait être fait ou se faire incessamment sur le lieu espéré définitif. Après, il faudra procéder à un pompage long (+ de 3 mois), une analyse complète et nous devrions être fin septembre, si tout va bien pour une nouvelle phase administrative. Souhaitons que ce délai soit respecté, le dossier de financement devant être déposé au 30 sep-

tembre, sinon nous repartirions pour une année d'attente. Mais non, ce délai sera respecté et il faut encore acquérir la parcelle d'implantation du forage définitif, obtenir un droit de passage pour l'accès. Ce forage se situera en amont de la propriété «LEVET» légèrement contre Curseille. L'eau pompée pourrait être intégrée directement dans le réseau actuel à l'aide d'une pompe de surpression, notre réseau aux abords de Curseille connaissant une pression de 24-25 bars. Mais cela apparaît techniquement possible, ce qui simplifie ce problème. Au planning de ce jour, l'eau pourrait être dans le réseau mai-juin 2007. Ouf, je croise les doigts pour que cela se passe ainsi, ce serait un problème majeur en passe d'être résolu.

Mais pour cela, il faut que le nouveau forage confirme cette ressource, que l'on obtienne les aides financières espérées, que les délais soient respectés...Il y a encore des incertitudes, mais allons, espérons ! ■ *Edmond Genoud*

Histoire D'eau

C'est **en 1955** que la Municipalité de St André, emmené par son Maire Louis DONCHE, décide de doter la commune d'un réseau d'eau potable. La situation de l'eau à cette époque était déplorable. Les privilégiés bénéficiaient de petites sources individuelles. Les autres tiraient l'eau des puits profonds de plusieurs mètres, creusés proche de l'habitation. Certains étaient communs à plusieurs familles. L'étude du projet a été confiée au cabinet Marc MERLIN de Lyon. Les géologues ont parcouru la commune en tous sens. Verdict: pas d'eau côté rive gauche de la Menoge. Le massif des Voirons paraissait prometteur, vu le nombre de sources apparentes et connues de

ceux qui fréquentent cette montagne. Le lieu-dit Les Mouilles est révélateur de présence d'eau. Un premier problème est apparu quand il s'est avéré que les dites sources jaillissaient en forêt communale de Fillinges (120 hectares) et de Bonne sur Menoge (80 hectares), propriétaires sur le territoire de St André. Ces deux communes font valoir leurs droits à l'eau potable. Après d'âpres négociations sous l'autorité du Génie Rural, administration de l'époque compétente, le partage des eaux a ainsi été défini : Fillinges 5/10^e, St André 4/10^e et 1/10^e pour Bonne sur Menoge.

En 1964, la commune de Fillinges, désignée Maître d'œuvre des travaux communs aux trois communes,

adjuge et réalise le captage de cinq sources aux lieux dits : Les Mouilles et La Joux et les canalisations pour amener l'eau à Planet, au bassin de répartition. C'est de là que St André pourra démarrer son propre réseau.

Deuxième difficulté : St André est une collectivité sans ressources qui se bat depuis 1955 pour essayer de distribuer de l'eau à sa population, contre le Conseil Général et le Génie Rural, qui considéraient que le projet était démesuré pour les finances communales. Ce n'est qu'en 1964, presque 10 années après, le début du projet, sous la menace de boycott des élections départementales, qu'une 1ère tranche de travaux de 500'000 Frs (76 225 euros) était débloquée pour 1965-1966. Subvention annoncée 45%, soit 225'000 Frs (34'301 euros). Restait à la charge de la commune 275'000 Frs (41 923 euros).

Année 1966 : 1^{ère} tranche de travaux : 500'000Frs (76 225 euros)

- canalisation depuis Planet jusqu'au Cuffat, au dessus de La Molière
- construction d'un réservoir de 100 m3 au Cuffat, 985 m d'altitude
- alimentation des villages de Chez Chodet, La Corbière, Curseille, Chef lieu, Les Ruhin, Les Reybaz.

Année 1967 : 2^{ème} tranche de travaux : coût 500'000 Frs (76'225 euros). Subvention 45% soit 225'000 Frs (34'301 euros).

Travaux réalisés :

- canalisation principale depuis le chef lieu jusqu'au lieu dit Le Plan des Hêtres, où est construit un réservoir d'équilibre de 100 m³ (altitude 974 m)
- alimentation des hameaux de Chez Cally, Le Plâne, Floret, Ludran, La Crosse, Chez Larpin, Chez Vachat, Chez Calendrier. Ces deux tranches ont été réalisées par l'entreprise VAGLIO de Bonneville.

Année 1972 : 3^{ème} tranche :

- alimentation des hameaux de La Motte, La Côte, sur Vuan, La Corbière d'en haut, par l'entreprise Alfred SADDIER de St Pierre en Faucigny. Montant des travaux : 22 725 euros. Subvention 40 %.

Année 1982 : 4^{ème} tranche :

- captage de la source des Eculées par l'entreprise Siméon MENAIS d'Annemasse. Coût 34 532 euros. Subvention 40 %.
- la source et son périmètre de protection ont été acquis auprès de Madame la Baronne Michaud, d'Ambilly.

Année 1988 : 5^{ème} tranche :

- captage Planet et Eculées n°2. Entreprise VAGLIO de Bonneville. Le débit de ces deux sources n'est pas très élevé, mais la proximité du réseau général justifiait de ne pas négliger cet apport. Coût 52 222 euros. Subvention 40 %.

Année 1989 : 6^{ème} tranche :

- adduction d'eau depuis Curseille jusqu'à la zone d'activité économique de Chez Merlin, par l'entreprise SADET d'Annemasse. Coût 59'564 euros. Subvention 35 %.

Cette alimentation a permis l'implantation de l'entreprise SADDIER SA, de l'entreprise de charpente couverture GENOUD DUVILLARET Christian. Egalement l'implantation du garage Jean Jacques DONCHE et de l'entreprise de maçonnerie DEGENEVE Patrick.

Année 1990 : 7^{ème} tranche

- captage d'une source à « La Joux » qui n'avait pas été retenue dans le projet initial et qui va rejoindre directement le réseau existant au lieu dit « Les Eculées ». Coût 64 551 euros. Subvention 35 %.

Année 1992 : 8^{ème} tranche

- construction d'un réservoir de 300 m3 au « Cuffat » à proximité du 1er réservoir de 100 m3 réalisé en 1ère tranche. Il est doté d'une réserve incendie de 100 m3 et sera équipé prochainement de nouvelles technologies qui devraient améliorer et faciliter la gestion de l'eau. Coût 156 769 euros. Subvention 25 %.

Le réseau d'eau de St André comporte des particularités qui sont à la fois bénéfiques et pénalisantes. Les eaux recueillies exclusivement dans le massif des Voirons, hors des zones polluées sont gage de qualité appréciée des utilisateurs que nous sommes. Reste cependant à réaliser les périmètres de protection des sources, réclamés depuis de nombreuses années. Par contre le fait d'acheminer l'eau du versant des Voirons jusqu'au sommet du versant opposé, engendre des précautions liées à la pression excessive dans le réseau. Au passage de La Menoge, la pression est de 28 kg, les manipulations commencent à être dangereuses. La plupart des hameaux sont équipés de réducteurs de pression avant distribution aux usagers. Dans le cadre de l'entretien du réseau, les réducteurs d'origine ont été remplacés par des nouveaux plus fiables, ainsi que de nombreuses vannes, qui avaient perdu de leur étanchéité. L'ensemble du réseau pose de temps en temps des problèmes de fuite tant l'été que l'hiver et souvent très difficiles à détecter. Le service départemental de recherche de fuites est souvent sollicité. Ce service a un coût qui alourdit le budget de l'eau renfloué par le budget communal (encore autorisé). L'utilisateur ignore souvent les difficultés rencontrées pour garantir l'arrivée de l'eau au robinet. Hélas il faut reconnaître que certaines situations de pannes qui parfois s'éternisent ramènent au bas des pâquerettes la bonne humeur des victimes. Situations qui ne justifient pas pour autant l'éclosion de propos diffamants et méprisants envers autrui.